



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 91863

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille au sujet des médicaments génériques. Il désire connaître leur part de marché en 2005.

Texte de la réponse

Les efforts menés par les pouvoirs publics français en matière de développement du générique portent leurs fruits puisque la consommation des génériques est passée de 6,3 % de boîtes de génériques vendues sur le marché global des médicaments en 2001 à 13,3 % en 2004, et 15,1 % en 2005. Dans le même temps, le nombre de boîtes vendues dans le répertoire AFSSAPS est passé de 29,9 % en 2001 à 45 % en 2004 et 52,3 % en 2005.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91863

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3844

Réponse publiée le : 27 juin 2006, page 6884